

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauceune : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vieilleilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER La Chevillotte : M. Roger BOROVIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilleilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance :

Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOU, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires : J. GROSPELLIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE

Délibération n°2020/005170

Rapport n°3.9 - Soutien du Grand Besançon à l'association COOPILOTE dans le cadre du projet de tiers lieu FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

Soutien du Grand Besançon à l'association COOPILOTE dans le cadre du projet de tiers lieu FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

Rapporteur : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Fabrique Numérique de Territoire »	Montant de l'opération : 11 200€
Sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024	

Résumé :

Le Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole, signé le 21 février 2015, porte l'ambition de faire de **Planoise, quartier prioritaire pour la politique de la ville de plus 15.000 habitants, un « quartier d'excellence numérique »**. Cette ambition est confirmée au travers du NPRU qui vient d'être contractualisé avec l'ANRU. Quatre premiers projets structurants sont ainsi développés dont la création d'une « Coopérative du Numérique », tiers lieu ressource, véritable totem du digital pour l'agglomération et cœur de la technopole numérique à venir à Planoise.

Afin d'accélérer la mise en place d'actions confortant la dimension numérique de ce quartier, tant auprès des habitants que des entreprises, Grand Besançon Métropole a répondu avec un groupement de partenaires, en novembre 2019 à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le CGET pour le développement de tiers lieux numérique dans les quartiers sensibles.

Le projet présenté a été retenu et les actions qui le composent font l'objet de financements spécifiques par l'ETAT.

Le présent rapport a pour objet d'affecter une part de ces financements à une des actions proposée dans ce projet à hauteur de 11 200 euros : les ateliers ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION NUMERIQUE POUR LES ENTREPRISES ET LES CREATEURS portés par COOPILOTE.

I. Présentation du projet

A/ Volet 1 : Atelier participatif « Guide de survie de l'Entrepreneur dans la jungle numérique »

1. Constat et objectifs

« Smartphone, réseaux sociaux, site internet, E-commerce, etc. » **Le numérique influence** les modes de vie mais aussi **les manières de travailler et de consommer**, et donc... **le quotidien des entrepreneurs** ». Pour beaucoup d'entrepreneurs, ce paysage numérique en constante évolution peut rapidement devenir compliqué, voire incompréhensible. Nos ateliers participatifs sont destinés aux entrepreneurs qui souhaitent prendre la main sur leur communication numérique et identifier les outils nécessaires ou utiles au développement de leur activité.

A l'issue de l'atelier, les entrepreneurs savent se repérer dans la jungle du numérique, identifier les stratégies et outils à mettre en œuvre, et commence à appliquer des solutions.

2. Publics ciblés

Entrepreneur, tout type d'activité.

10 personnes par atelier max.

3. Déroulé

En fonction des besoins des participants : éclairage et solutions concrètes sont proposées, puis mises en œuvre sous forme d'exercices pratiques au cours de l'atelier.

4. Contenu

- Outils et technique pour créer le portrait-robot du client idéal (Créer ses Buyer Persona)
- Amélioration de sa visibilité et du référencement local (Google My Business, techniques de référencement)
- Site internet (Solutions, coûts, bonnes pratiques ...)
- Réseaux sociaux (choisir le bon outil en fonction de sa cible et de ses objectifs, construire et animer ses communautés, élaborer sa stratégie éditoriale, produire des contenus, etc.)
- E-commerce (outils, contraintes et enjeux, E- paiement, ...)

5. Modalités

Atelier participatif qui permet à chacun de se questionner sur ses besoins en matière de stratégie numérique et de repartir avec des solutions concrètes à mettre en œuvre.

6. Fréquence – Volume

Quatre demi-journées programmées en Mars, Mai, Septembre, et Novembre au CAF des Fabriques.

7. Budget

Création contenus du module : 1000 euros

Animation : 350 euros / demi-journée

Coût total de l'activité : 2400 euros.

B/ Volet 2 : Parcours démarche commerciale pour Entrepreneurs numériques

1. Objectifs

Sensibiliser et former les entrepreneurs numériques à la démarche commerciale.

Transmettre des compétences et une posture sur cette fonction – clé du développement d'une entreprise.

2. Publics ciblés

Entrepreneurs numériques individuels ou TPE.

Parcours individuel pour 10 entrepreneurs max. sur l'année.

3. Déroulé

Sur une période d'un mois, chaque entrepreneur bénéficiera de 6 ateliers de formation, d'un coaching individuel spécifique sur cette thématique, et d'un accès en libre-service au coworking Coopilote.

4. Contenu

Ateliers communs Coopilote :

Les bases de la démarche commerciale (1 j)

Construire ses prix et devis (0,5 j)

Communication écrite (1 j)

Communication orale (1 j)

Training commercial (0,5 j)

Atelier spécifique numérique :

Positionnement Marketing sur la filière Numérique (1 j)

Appels d'offre et contrats de prestations (0,5 j)

5. Modalités

Entretien d'évaluation et positionnement préalable obligatoire. Construction personnalisée du parcours de formation.

6. Fréquence – Volume

5 promos / an.

Février (03-06/10-11/13/18 et 19 Fév.),

Mai (04-07/11-12/14/19 et 26 mai),

Juin-Juillet (les 22, 23, 29 et 30 juin, et les 02/06/07 et 08 juillet) Septembre et Novembre (calendrier non dispo pour le moment).

Volume horaire / parcours / stagiaire : 50 heures.

7. Budget

Coût / stagiaire : 700 € - 10 entrepreneurs sur l'année.

Coût total sur l'année : 7000 euros.

C/ Volet 3 : Ateliers bonnes pratiques et compétences – 6 rencontres dans l'année

1. Constat et objectifs

La diversité des profils des entrepreneurs numériques fait qu'ils ont besoin d'échanger sur leurs spécificités métiers ou l'actualité liée aux technologies et outils numériques spécifiques à leur activité. Mieux se connaître, échanger sur les solutions et outils, partager les bonnes pratiques, élaborer une veille commune. Les rencontres numériques permettent d'échanger sur une thématique ou une problématique commune aux entrepreneurs numériques.

2. Publics ciblés

Entrepreneurs numériques.

15 personnes max.

3. Déroulé

Atelier, débat, présentation de solutions, réseautage.

4. Contenu

Thématiques à définir en fonction des besoins identifiés et de l'actualité liée au numérique et à ses usages.

5. Modalités

Un moment convivial pour aborder différents sujets liés au numérique, et partager les bonnes pratiques.

On teste des services, on donne son avis sur des nouveautés ou des outils, voire on les crée, on apporte son retour sur des solutions et on se projette dans le futur pour une montée en compétence collective.

6. Fréquence – Volume

Six ateliers programmés en Mai, Juin, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre au CAF des Fabriques.

7. Budget

Animation et fournitures : 300 euros / Rencontre

Coût total de l'activité : 1800 euros.

II. Financement des ateliers 2019/2020

Ces ateliers font partie du programme d'actions validé et cofinancé par le CGET au titre de l'AMI Fabrique Numérique de Territoire. Le financement programmé du CGET est de 150 000 € pour 2019/2020. Le budget affecté aux actions prises en charge dans ce cadre par Coopilote est de 11 200 €

A l'unanimité, le Conseil de Communauté sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :

- **se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à l'association Coopilote à hauteur de 11 200 €,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président